

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SEAYOND VOLATILITY ALTERNATIVE INCOME

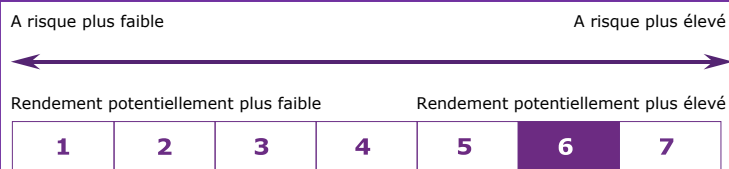
Code ISIN : FR0011440502 Part I (C) / Code ISIN : FR0013308228 Part I (D)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion de l'OPCVM est, sur la durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, de chercher à capturer la prime de risque liée à la volatilité des marchés actions internationaux. L'OPCVM a un profil de risque similaire à celui des actions. Le gérant n'utilise aucun indicateur de référence dans le cadre de la gestion de l'OPCVM.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un Indicateur de Référence.
- La politique d'investissement de l'OPCVM consiste à extraire la prime de risque des marchés d'actions à travers un portefeuille d'options et de contrats futures sur indices actions des marchés européens et/ou internationaux (y compris des pays émergents). La mise en oeuvre de la stratégie d'investissement est essentiellement réalisée via l'achat et la vente d'options et de contrats futures échangées sur des marchés organisés sur les indices actions internationaux. Le coût des positions optionnelles achetées par le gérant peut diminuer le rendement ou la performance de l'OPCVM. Parmi les différentes stratégies utilisées par la gestion, on peut distinguer : les stratégies d'options couvertes en delta (le delta, c'est-à-dire la sensibilité de l'option au directionnel marché) et les stratégies d'options non couvertes en delta : Ces stratégies ont une exposition significative au directionnel marché en plus de leur exposition à la volatilité. Le Delta de l'OPCVM est compris entre -50% et +200% de l'actif net (dont -10% à +40% sur les pays émergents), et le Vega de l'OPCVM entre -3% et +0,5% (dont -0,6% à +0,1% sur les pays émergents). Le VEGA est la sensibilité du portefeuille à la volatilité. L'exposition de l'OPCVM est gérée de façon dynamique en fonction des anticipations de l'équipe de gestion concernant l'évolution des marchés actions. L'OPCVM vise à générer des performances positives dans les environnements de marchés actions haussiers et peu volatiles. A contrario, l'OPCVM pourra subir des performances fortement négatives dans des marchés actions baissiers et/ou volatiles. Cette stratégie sera réalisée dans le respect d'une " Value-at-Risk " (VaR) ex ante de 20% maximum à 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.
- La part de l'actif de l'OPCVM ne servant pas à la mise en oeuvre des stratégies décrites ci-dessus, soit jusqu'à 100% de son actif net, est investie soit directement, soit acquis par prise en pensions, soit par l'intermédiaire de parts ou d'action d'OPC, en produits de taux (obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire) de toutes devises ou en dépôts à terme. Le gérant s'appuie pour l'évaluation du risque de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, le gérant sélectionne des titres monétaires ayant une notation minimale de A2 chez Standard & Poor's ou équivalent et les obligations du portefeuille répondent à une contrainte de " rating " (notation) correspondant BBB- à Standard&Poor's, Moody's ou Fitch Ratings. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de l'OPCVM lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise entre 0 et 3.
- L'OPCVM peut recourir aux instruments dérivés afin, soit de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux actions et aux indices soit effectuer des arbitrages sur le marché des actions. Ces instruments sont aussi utilisés pour couvrir le risque de change et de taux. L'engagement de l'OPCVM aux instruments financiers à terme sera géré dans le respect de la contrainte de " Value-at-Risk " (VaR) précitée.
- L'OPCVM capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque indique l'exposition de l'OPCVM aux marchés internationaux d'actions et de taux dans le cadre d'une stratégie flexible recherchant une performance absolue.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	0,70%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

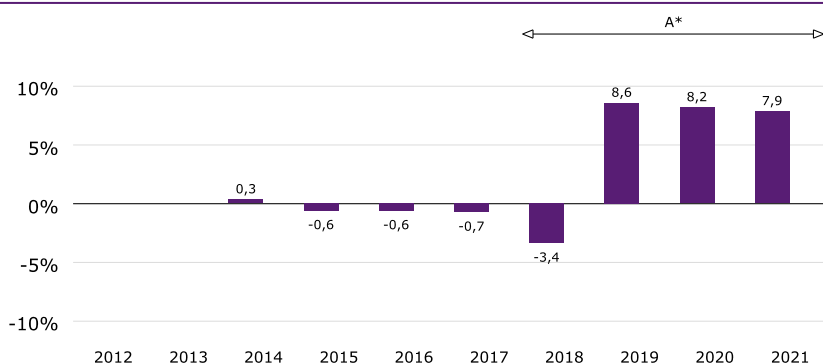
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



■ OPCVM

A*: A compter du 28/12/2018, la stratégie d'investissement est modifiée et consiste à mettre en oeuvre des stratégies de volatilité sur les marchés actions avec une exposition nette en moyenne vendeuse de volatilité. Le fonds n'a plus d'indicateur de référence.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM** : 2013.
- **Année de création de la part I (C)** : 2013.
- **Année de création de la part I (D)** : 2018.
- **Devise** : Euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.